

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE, tenue le 6<sup>ème</sup> jour de février 2017, à 19 h, à la salle du conseil municipal, située au 9, avenue du Phare à La Martre.**

Sont présents : M. Yves Sohier, maire  
Mme Édith Gagné, conseillère;  
M. Denis Tremblay, conseiller  
Mme Lynda Dion, conseillère;  
Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère;  
Mme France Bergeron, directrice générale;

Sont absents : Mme Lynn Beaulieu, conseillère;  
Mme Louise Lévesque, conseillère

Membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire, M. Yves Sohier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h03 par M. Yves Sohier, maire et Mme France Bergeron fait fonction de directrice générale.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution 2017-02-08**

IL EST PROPOSÉ par M. Denis Tremblay, conseiller et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant

**i**

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017;
- 4) Adoption des comptes payés et à payer ;
- 5) Adoption mandatant Mme. France Bergeron, Directrice générale pour représenter la municipalité dans le dossier 110-17-000834-169;
- 6) Adoption du dépôt de la demande d'aide financière dans du programme PRIMEAU;
- 7) Adoption de la demande d'aide financière dans le cadre du programme de Service Canada «Emploi d'été»;
- 8) Adoption de la résolution autorisant Mme France Bergeron à effectuer les dépôts de nuits;
- 9) Adoption de l'achat de panneaux de signalisation exigés par le MTQ;
- 10) Adoption du paiement à Mme France Bergeron, d.g. de ses congés de maladies non utilisé comme mentionné dans son contrat;

11) Adoption de la demande d'appui du regroupement pour un Québec en santé;

12) **Informations**

- Sortie des taxes foncière en février 2017;
- Application du règlement # 21 concernant le dépôt de neige dans les rues;

13) **Taxes en souffrances**

Échus courant 2017	- 476.50 \$
Échus 1 an	49 636.06 \$
Échu 2 ans	18 173.07 \$
Échu 3 ans	8 023.41 \$
Intérêt à recevoir	<u>\$</u>
Total	84 486.06 \$

14) Varia;

15) Période de question

16) Levée de la séance.

**3 .ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

**Résolution 2017-02-09**

IL EST PROPOSÉ par Mme Lynda Dion, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes payés et à payer.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2017.**

**Résolution 2017-02-10**

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

**5 ADOPTION DE LA RÉOLUTION MANDATANT MME. FRANCE BERGERON, D.G. À REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DANS LE DOSSIER #110-17-000834-169**

**Résolution 2017-02-11**

CONSIDÉRANT, que la municipalité l'action en cours Supérieure, chambre civile, portant le numéro 110-17-000834-169

CONSIDÉRANT, que la municipalité doit mandater une personne pour la représenter ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Édith Gagné, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de donner mandat à Mme France Bergeron, directrice générale pour représenter la municipalité.

**6. ADOPTION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SERVICE CANADA « EMPLOI D'ÉTÉ»**

**Résolution 2017-02-12**

CONSIDÉRANT QUE Service Canada a un programme d'aide financière pour l'embauche d'étudiant;

IL EST PROPOSÉ par Mme. Lynda Dion, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'adopter le dépôt de la demande d'aide financière auprès de Service Canada.

**7. ADOPTION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMEAU.**

**Résolution 2017-02-13**

**ATTENDU QUE :**

- La municipalité est aux prises avec un avis d'ébullition depuis 17 années
- La municipalité doit réaliser un projet majeur d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable pour régler ce problème
- Le projet est toujours en élaboration, puisque les travaux de recherche en eau sont terminés et que l'étude préliminaire sera réalisée incessamment
- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de l'aide financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme PRIMEAU;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Mme Édith Gagné, conseillère, et résolu à l'unanimité

**QUE :**

- La municipalité dépose une demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU pour réaliser son projet
- La municipalité demande une aide financière accrue correspondant à la capacité de payer des contribuables
- La municipalité autorise madame France Bergeron directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière
- La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

**8. ADOPTION DE LA RÉOLUTION AUTORISANT MME FRANCE BERGERON À EFFECTUER LES DÉPÔTS DE NUITS**

**Résolution 2017-02-14**

CONSIDÉRANT que les caisses Desjardins de Marsoui et de Tourelle sont fermées;

CONSIDÉRANT que la caisse Desjardins la plus près se trouve à Sainte-Anne-des-Monts,

IL EST PROPOSÉ par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère et unanimement résolu d'autoriser Mme France Bergeron, d.g. à effectuer les dépôts de nuits.

**9. ADOPTION DE LA RÉOLUTION POUR L'ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION EXIGÉS PAR LE MTQ;**

**Résolution 2017-02-15**

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection du MTQ reçu le 13 janvier 2017 concernant les ponts situés sur le réseau routier municipal (réf. : P-02700);

CONSIDÉRANT que le MTQ a remarqué certains éléments manquants relevant de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le MTQ nous a fait parvenir la liste des panneaux de signalisation à installer;

IL EST PROPOSÉ par Mme Édith Gagné, conseillère et unanimement résolu de faire l'acquisition des dits panneaux et de les installer au printemps 2017.

**10. ADOPTION DU PAIEMENT À MME FRANCE BERGERON, D.G. DE SES CONGÉS DE MALADIES NON UTILISÉ COMME MENTIONNÉ DANS SON CONTRAT;**

**Résolution 2017-02-16**

CONSIDÉRANT que dans son contrat de travail, Mme France Bergeron, d.g. a droit à 9 jours de maladies payés par année et que les congés non utilisés dans l'année sont monnayables à la fin de l'année;

IL EST PROPOSÉ par M. Denis Tremblay, conseiller et unanimement résolu par les conseillers présents de payer à Mme France Bergeron ses journées de maladies non utilisées en 2016.

**11. ADOPTION DE LA DEMANDE D'APPUI DU REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ;**

**ATTENDU** qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

**ATTENDU que** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans les projets municipaux;

**ATTENDU que,** la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

**ATTENDU que** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

**IL EST PROPOSÉ par** Mme Lynda Dion, conseillère, et unanimement résolu par les conseillers présents

**QUE** la municipalité signifie son appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

- De **poursuivre et d'intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits que nuisent à la santé des *Québécoise* et des *Québécois*;
  - a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
- D'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les *Québécoises* et tous les *Québécois*;

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard

<b>11.</b>	<b><u>Taxe en souffrance</u></b>	
	Échus courant 2017	- 476.50 \$
	Échus 1 an	49 636.06 \$
	Échu 2 ans	18 173.07 \$
	Échu 3 ans	8 023.41 \$
	Intérêt à recevoir	<u>1 838.95 \$</u>
	Total	77,194 99 \$

**12. VARIA**

**13. PÉRIODE DE QUESTION**

**14 LEVÉE DE LA SÉANCES**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 19h 12 par Mme Marlène Laflamme Miville, conseillère et unanimement résolu que la séance soit levée.

---

Yves Sohier, maire

---

France Bergeron, directrice générale